



# La BFC, pionnière de la finance islamique

---

Dossier de presse



## LA GENESE DES PLACEMENTS SHARIAH A LA BFC

Le développement de cette offre est le fruit d'une longue démarche d'échanges constructifs menée depuis une vingtaine de mois aux côtés d'experts comptables, de chefs d'entreprises, de particuliers et de responsables d'associations de la communauté musulmane de la Réunion.

Parmi les nombreux participants, nous pouvons citer Mr Adam RAVATE, Mr Abdoullah MOLLAN expert-comptable et nouveau président du CRCM, Mr Abdoul CASSOU son prédécesseur au CRCM, Mr Ibrahim INGAR, Mr AKHOUN Ajam, et bien entendu les éminents représentants religieux de la Cellule de Fiqh du Centre Islamique de la Réunion (CFCI) : M. Fayzal VALY, M. Louqman INGAR, M. Chakil OMARJEE, et M. Mouhammad PATEL.

L'objectif de la BFC était de répondre scrupuleusement à une expression de besoins conjointe des savants religieux et des acteurs économiques de la Réunion.

Trois constats principaux ont été dressés en amont de la création des produits :

- la recherche d'un placement à court terme disponible pour les entreprises, les particuliers et les associations pour rémunérer leurs excédents de liquidités sans faire appel aux transactions qui génèrent des intérêts,
- le souhait pour les particuliers musulmans de disposer d'un placement dynamique en actions dans le cadre d'un investissement à moyen/long terme qui respecte une double exigence : une gestion du risque conduisant à protéger le capital à terme sans toutefois le garantir, et un choix rigoureux d'actions dont l'activité respecte les principes de la Shariah,
- la volonté de disposer d'une solution éthique pour bénéficier du cadre fiscal français lié à la transmission du patrimoine : la première assurance vie "100 % halal".

La BFC est donc à l'origine d'une démarche inédite. Ce mode opératoire a abouti à la création de supports "Shariah compatibles" grâce au concours des experts du Groupe SOCIETE GENERALE dirigés par Vincent LAUWICK, Directeur Commercial de SGAM AI (UK) à Londres.

En amont du lancement des produits, la BFC a eu l'occasion de vérifier tout l'attrait de cette finance alternative pour les musulmans lors de l'organisation de deux réunions d'informations qui ont rencontré un succès "historique" avec plus de 500 personnes réunies sur ce thème en début d'année, signe d'un fort attrait pour les placements mais aussi les crédits "Shariah compatibles".

## NOTRE OFFRE DE PLACEMENTS SHARIAH

Avant de procéder à la mise en marché des produits concernés, la BFC et SGAM AI ont recherché une validation de ces produits par les autorités religieuses afin de s'assurer de leur parfaite adéquation avec les exigences éthiques du Coran.

Deux comités spécialistes ont ainsi validé par deux décrets (Fatwas) les deux produits proposés. Le premier décret a été délivré au plan international par Ratings Intelligence Partners courant septembre 2007 ; ce "Shariah board" implanté au Royaume-Uni et au Koweït rassemble des docteurs de renommée mondiale.

La conformité de ces produits a été également validée le 19 octobre dernier par la CFCI qui avait permis avec un véritable esprit de dialogue de parfaire les contours de l'offre sur-mesure.

Ce qui est encore plus novateur est le fait que sur le marché, cette offre de supports a été réalisée dans le cadre d'un Appel Public à l'Épargne visé par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers). Les visas de l'AMF ont été obtenus le 8 février dernier avant que ne s'ouvre à la BFC une période de réservation du 29 février au 2 juin 2008. Pendant cette période, les investisseurs disposaient d'un choix de deux supports accessibles à partir de 10 000 euros.

- Le "**SGAM AI Shariah Liquidité**" (euros) basé sur un achat-revente de matières premières non spéculatives (Murabaha) est un support de trésorerie sans équivalent sur le marché européen. Ce support au rendement de type monétaire s'adresse aux Entreprises, Associations, ou Particuliers opposés à la perception d'intérêts ("*riba*"). Les investisseurs musulmans rechignent en effet à percevoir l'intérêt et le manifestent soit en refusant l'investissement de ces sommes sur des comptes à terme, SICAV monétaires et assimilés, soit en reversant chaque année la part des intérêts perçus à des organismes caritatifs.

Le "SGAM AI Shariah Liquidité" fournit une liquidité quotidienne, il est conseillé sur une durée de 3 à 18 mois et sa rémunération est assise sur le principe de la *Murabaha* qui se traduit spécifiquement par une *marge commerciale* générée par les transactions non spéculatives effectuées sur des matières premières licites ("*halal*") telles que le cuivre et le zinc.

La Murabaha est une transaction, portant le plus souvent sur des matières premières, dont le prix de vente à terme est prédéterminé au moment de la conclusion du contrat :



La Murabaha est une transaction par laquelle le vendeur peut obtenir un flux certain conforme au droit musulman. Les Murabahas conclues dans le cadre de l'EMTN SGAM AI Shariah Liquidité comporteront une échéance inférieure à celle du titre de créance. En conséquence, les nouvelles conditions de chaque Murabaha conclue tout au long de la vie du produit pourront être différentes, en fonction de l'évolution du marché.

- Construit à destination de certains particuliers, le "**SGAM AI Baraka Titre**" (euros) est un support de placement en actions "Shariah compatible" à capital protégé au terme de 8 ans. Son objectif de gestion est de protéger l'investissement à hauteur de 100% du capital initial au terme de 8 années, ou à hauteur de 85% de la plus haute valeur atteinte par le support pendant cette période.

Une sélection équilibrée de 30 actions est effectuée à partir des 2 400 actions du DJIM\*World Index, et l'exposition aux risques de marchés de cette sélection est gérée activement par les experts de SGAM AI avec une liquidité hebdomadaire pour l'investisseur.

\* Dow Jones Islamic Market World Index\* : indice boursier regroupant des actions de sociétés dont l'activité est "Shariah compatible".

## LE SUCCES DE CETTE OFFRE EXCLUSIVE BFC

Pendant la période de souscription, ces deux produits pouvaient être souscrits sur un portefeuille titres traditionnel ou sur un contrat d'assurance vie élaboré "sur mesure" par SOGECAP, la captive d'assurance du Groupe Société Générale.

La BFC confirme officiellement le succès de ce premier Appel Public à l'Épargne en finance islamique lancé en France avec **15.7 millions d'euros** collectés en quelques semaines sur le produit "**Shariah Liquidité**".

La quotité transactionnelle fixée à 10.000 euros a essentiellement séduit des entreprises, des associations et des particuliers qui ont pu participer à cette opération sur comptes titres et également sur le "premier contrat d'assurance vie 100% Shariah compatible".

Dans le même temps, nous avons dû renoncer aux demandes d'investissement sur le "Baraka Titre" : la durée du support fixée à 8 ans s'est révélée trop longue aux yeux des investisseurs dans un marché financier jugé incertain.

Il est à noter en terme de perspectives que le support de trésorerie "Shariah compatible" en euros a également reçu des marques d'intérêt à l'île Maurice, à Madagascar, et en France métropolitaine.

*Saint Denis le 16 juin 2008*